

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 13 novembre

Sont présents : MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbray, Ricard, Turner, Paquin et Robillard.

—Soumise et lue une lettre de M. E. Lefebvre demandant à louer un des trois étaux de boucher Nos 13, 15, 17 dans le marché Bonsecours, aux conditions ordinaires.

Résolu : De réterer cette demande au surintendant et de l'autoriser à disposer de ces étaux le plus avantageusement possible.

—Soumise et lue une lettre du greffier de la Ville demandant de lui faire parvenir, d'ici au 1^{er} décembre prochain, la liste des crédits requis par cette Commission pour l'exercice 1906.

Résolu : Que le surintendant soit prié de préparer le plus tôt possible la liste des crédits requis par ce département.

—M. l'échevin L.-A. Lapointe, présent à cette séance, recommande, au nom de plusieurs contribuables, que soit installée sur la place Jacques-Cartier une balance pour l'accommodation du public en général.

Résolu : Que le surintendant soit autorisé à faire placer dans un endroit convenable de ladite place Jacques-Cartier la balance en question.

—Est de nouveau prise en considération la soumission de M. J.-H. Loftus, présentée à la dernière séance par M. l'échevin Couture, à l'effet de faire couvrir en ciment le toit de l'abri actuellement en voie de construction à la plate-forme de la halle centrale au poisson, rue des Commissaires.

M. Charland, représentant la compagnie "Loftus Fire and Waterproof Roofing Cement", présent à cette séance, démontre les avantages de ce nouveau procédé et soumet en même temps certaines réferences.

Après délibération, M. l'échevin Bumbray

Propose : Que le toit dudit abri soit couvert en petite tôle galvanisée.

M. l'échevin Couture propose en

Amendement : Que la soumission de M. Loftus soit acceptée.

La motion principale étant mise aux voix, la Commission se partage comme suit :

Pour : Bumbray, Turner, Paquin et Ricard.—4.

Contre : Couture et Robillard.—2.

Elle est ainsi affirmativée, et il est

Résolu : En conséquence.

Avec le consentement de la Commission, M. l'échevin Couture retire son amendement et

Propose : Que des soumissions privées soient demandées pour ces travaux.

Il est alors

Résolu : En conséquence.

—Etant rapportée par M. le président l'opinion verbale des avocats de la Ville sur le cahier des charges pour la concession du privilège de vendre du fourrage au marché à bestiaux de l'Est, il est

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant que ledit cahier des charges pour la concession du privilège susdit et approuvé par les avocats de la Ville soit ratifié et approuvé par le Conseil, et que cette Commission soit autorisée à demander immédiatement des soumissions pour la concession du privilège en question.

Ajournement.

A. LeBLANC,
Secrétaire.

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 13th of November

Present : Ald. Lévy, chairman, Couture, Bumbray, Ricard, Turner, Paquin and Robillard.

—Submitted and read a letter from Mr. E. Lefebvre asking to rent one of the three butchers stalls Nos. 13, 15, 17 at Bonsecours Market, on the usual terms.

Resolved : That the matter be referred to the superintendent with instructions to dispose of said stalls in the most advantageous way.

—Submitted and read a letter from the City Clerk requesting that the list of appropriations for 1906 for the Market Committee be sent to him by the 1st of December 1905.

Resolved : That the superintendent be requested to prepare, as soon as possible, the list of appropriations needed by this department.

—Ald. L. A. Lapointe was present and asked on behalf of several ratepayers that a public scale be placed on Jacques-Cartier Square, for public accomodation generally.

Resolved : That the superintendent be authorized to have said scale placed in a convenient site on said square.

The Committee again considered Mr. J. H. Loftus' tender submitted at the last meeting by Ald. Couture, offering to cover with cement the shelter in course of construction at the platform of the Central Fish market, on Common street.

M. Charland on behalf of the Loftus Fire and Waterproof Cement Co., explained the advantages of the new process and submitted some references.

After deliberation, Ald. Bumbray

Moved : That the roof be covered with small galvanized sheet iron.

Ald. Couture moved in

Amendment : That Mr. Loftus' tender be accepted.

The main motion being put, the Committee divided :

Yeas : Bumbray, Turner, Paquin and Ricard.—4.

Nays : Couture and Robillard.—2.

So it was voted in the affirmative and

Resolved : Accordingly.

By consent of the Committee, Ald Couture withdrew his amendment and

Moved : That private tenders be called for said work.

It was then

Resolved : Accordingly.

—The chairman having made a report on the verbal opinion of the City attorneys concerning the specifications for the granting of the privilege for the selling of fodder at the Eastern Cattle Market, it was

Resolved : That a report be made to Council recommending that the specifications for said privilege as approved by the City attorneys, be ratified and approved of by Council, and that this Committee be authorized to call immediately for tenders for said privilege.

Adjourned.

A. LeBLANC,
Secretary.